

Les femmes « oratrices » mpikabary de
l'association FIMPIMA (Fikambanan'ny Mpikabary
eto Madagasikara « Association des rhéteurs à
Madagascar »)

Changements et innovations *

Lala Raharinjanahary



Éditeur
INALCO

Édition électronique

URL : <http://oceanindien.revues.org/1755>
DOI : 10.4000/oceanindien.1755
ISSN : 2260-7730

Édition imprimée

Date de publication : 30 décembre 2014
ISSN : 0246-0092

Référence électronique

Lala Raharinjanahary, « Les femmes « oratrices » mpikabary de l'association FIMPIMA (*Fikambanan'ny Mpikabary eto Madagasikara* « Association des rhéteurs à Madagascar ») », *Études océan Indien* [En ligne], 51-52 | 2014, mis en ligne le 30 septembre 2015, consulté le 30 septembre 2016. URL : <http://oceanindien.revues.org/1755> ; DOI : 10.4000/oceanindien.1755

Ce document a été généré automatiquement le 30 septembre 2016.



Études océan Indien est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

Les femmes « oratrices » mpikabary de l'association FIMPIMA (Fikambanan'ny Mpikabary eto Madagasikara « Association des rhéteurs à Madagascar »)

Changements et innovations*

Lala Raharinjanahary

NOTE DE L'AUTEUR

Rhéteur : c'est la traduction qui figure sur les cartes de visite des membres de l'association. L'auteur de cet article, en se référant au terme « rhéteur » signifiant « 1. Maître de rhétorique. 2. Orateur ou écrivain qui use d'une vaine rhétorique ; phraseur », selon le *Dictionnaire universel francophone* (Paris, Hachette, 1997), utilisera plutôt « orateur, trice », du même dictionnaire : « 1. Personne qui prononce un discours... 2. Personne qui a le don de la parole... », par conséquent, sans la deuxième connotation négative « vaine rhétorique, phraseur ».

Cet article a fait l'objet d'une communication à un colloque international à Antananarivo en septembre 2005 sur *Les contes, mythes et traditions populaires à Madagascar et dans les Mascareignes*. Les actes du colloque, n'ont pas été publiés ; l'article n'est donc pas sorti. Cependant, il a nécessité une actualisation car du temps a passé et des choses ont changé, non seulement au niveau des données chiffrées mais également sur d'autres plans et que je signalerai dans mon texte.

- 1 Le propos de cet article n'est pas de rappeler les fondements théoriques de « l'approche genre », déjà bien connus, moins encore de proposer une application de telles ou telles

vues théoriques au cas étudié. La démarche se veut expressément ethnographique, c'est-à-dire descriptive et orientée vers l'exploration de la diversité humaine, plus que vers la construction de théories explicatives ou comparatives.

- 2 Ainsi, concernant le thème étudié, la prise de parole en public est liée aux instances de décisions et d'autorités, qu'elles soient économiques, politiques ou sociales. Certes, dans beaucoup de pays, les femmes se retrouvent à tous les niveaux de la vie, économique, politique et sociale, mais elles sont en minorité aux postes de décision, ce que relève la *US Fund for Feminist Majority* en soulignant « *qu'au rythme actuel (1994), ce n'est que vers 2465 qu'il y aura autant de femmes que d'hommes aux postes décisionnels. Et le Bit de renchérir qu'au rythme actuel, la parité dans les instances de décisions économiques et politiques ne pourra être atteinte que dans cinq siècles* » (rapporté par Razafimbelo, 2011, 57). Ces points de vue apparaissent fort pessimistes, mais, au vu des réalités au quotidien, elles sont certainement réalistes.
- 3 C'est ainsi que le système de parenté et d'organisation traditionnelle qui, en principe, pourrait influencer sur cette situation de pouvoir entre les hommes et les femmes, n'y contribue pas. Je prends à dessein l'exemple des Comores, îles voisines de Madagascar. Le système de parenté y est matrilineaire et, donc, la filiation passe par les femmes, l'héritage des terres et des maisons également de façon générale. La résidence est aussi uxoriocale, c'est-à-dire chez la femme. En conséquence, les femmes comoriennes exerceraient une autorité prépondérante dans la famille où elles occupent des fonctions politiques. Dans la réalité, le pouvoir reste aux mains des hommes dans la sphère privée, où l'oncle maternel et, à défaut le frère, est détenteur d'autorité. Dans la vie publique, « *elle n'a pas accès aux sphères décisionnelles du village ou de la communauté, les décisions relatives à la vie communautaire sont prises par les notables hommes, soit sur la place publique, soit dans les mosquées. Dans le domaine politique, la minorité des femmes qui y a accès actuellement suffit pour nuancer cette affirmation sur la société comorienne* » (Touré, 2009, 2).
- 4 À Madagascar, où la parenté oscille entre la filiation indifférenciée et la filiation patrilinéaire, la récente composition du premier gouvernement de la quatrième République, du mois d'avril de cette année 2014, nous donne également et concrètement une image de ce déséquilibre : sur 31 ministres, il y a seulement 6 femmes, et on leur a confié des ministères qui « conviennent aux femmes », comme la Justice, l'Enseignement supérieur, la Population, la Culture et l'Eau. Parmi les quatre ministères de souveraineté, il faut remarquer que seul celui des Affaires étrangères a été attribué à une femme. Les autres ministères comme les Finances, l'Intérieur, les Forces armées, « ministères masculins », sont attribués aux hommes. Il y avait lors du dernier gouvernement de la troisième République une femme qui a occupé le poste de ministre des Forces armées, ce qui n'a pas manqué de provoquer un mécontentement au sein de la « Grande muette » et qui aurait été une des causes de la chute de ce régime. Au niveau de l'Assemblée nationale qui est notre source, le nombre des femmes députées a beaucoup augmenté. Une seule femme a siégé au sein de cette Assemblée lors de la première République. Pendant les trois législatures de la deuxième République, on a compté respectivement 3, 2, 8 députées. Lors de la troisième République, 7, 10 et 10/127 ont siégé dans les trois législatures. Actuellement, dans la première législature de la quatrième République, le nombre des femmes députées a augmenté ostensiblement, passant à 30 femmes sur 147 députés. C'est un acquis indéniable sur le plan politique et on s'en étonne dans les milieux traditionnels. Toutefois, les femmes restent minoritaires.

Prise de parole en public

- 5 Pour ce qui est de la prise de parole en public sur les plans social et culturel à Madagascar, depuis une trentaine d'années environ, l'on assiste, effectivement, à un phénomène plutôt inattendu qu'est le discours traditionnel prononcé par les femmes et donc l'existence des « femmes *mpikabary* » ou « femmes oratrices » lors de cérémonies traditionnelles liées au cycle de vie comme le mariage, les funérailles. Il faut rappeler, en effet, qu'en milieu traditionnel malgache, où que l'on soit à Madagascar, sauf dans de circonstances exceptionnelles, comme nous le verrons un peu plus loin, les femmes n'ont pas droit à la parole en public, et encore moins de s'exprimer dans le cadre de ces discours formels.
- 6 Les femmes « oratrices » *mpikabary* n'ont pas fait l'objet d'une étude particulière. Le présent texte se propose de combler cette lacune et d'analyser ce phénomène sous l'angle de l'approche genre et développement. L'approche genre et développement ou *gender studies*⁰ étudie les relations sociales entre les hommes et les femmes au sein d'une société donnée, selon le principe qu'au-delà de la différence biologique constituée par la capacité des hommes à féconder et celle des femmes à enfanter, tout est socialement et culturellement construit, et donc susceptible de modification et de réinterprétations¹. Au plan opérationnel, cette approche vise aux rapports équilibrés entre les hommes et les femmes, mais les entités hommes/femmes sont loin d'être homogènes. Cette hétérogénéité se situe au niveau de l'âge, du statut social, des conditions de vie ou d'autres critères selon le contexte. Dans la pratique, cette approche considère deux niveaux : l'analyse des conditions de vie des femmes et celle de leur situation. L'analyse de leurs conditions de vie, en lien avec leurs besoins pratiques, touchent aux aspects matériels et financiers de leur vie, comme l'emploi qu'elles exercent, ou leurs besoins en alimentation, en habitation, en santé ou encore l'éducation de leurs enfants, etc. L'analyse de leur situation (leur position et leur statut au sein de la société donnée par rapport aux hommes) concerne l'analyse des leurs intérêts stratégiques, moins faciles à identifier que leurs besoins pratiques. Il s'agit d'intérêts à long terme touchant l'accès à l'égalité des genres, l'accès aux ressources et à la prise de décision.
- 7 La prise de paroles en public par les femmes relève de l'analyse de leur situation. Cette approche genre pour l'analyse des discours oratoires « discours » *kabary* n'est certes pas inédite à Madagascar. Keenan (1974) l'a illustrée en analysant la conversation au quotidien et la place des « discours » *kabary* dans des villages du Vakinankaratra (Hautes Terres centrales malgaches), ce que Ottino (1992) et Haring (1992) ne manquent pas d'évoquer dans leurs articles respectifs ultérieurs relatifs aux *kabary* ou discours oratoires. Voici ce que dit Ottino (1992, 100) :
- Keenan note que les orateurs des *kabary* sont des hommes et non des femmes, "exclues de ce rôle" parce que : "they are considered to have less tact and subtlety than men - both essential qualities in "kabary" performances -... They tend to be hot-headed and openly express anger or hostility"
(Keenan, 1974, 96).
- 8 Cette disposition féminine à la colère et à l'agressivité, qui fermait aux femmes l'accès aux *kabary*, les prédisposait à utiliser les *hain-teny* (joutes poétiques), cette « poésie de dispute » et « d'autorité » beaucoup plus incisive.

- 9 Je reviendrai sur ces commentaires relatifs à cette propension dite naturelle des femmes à l'agressivité et à la colère. Il en est de même de Haring (1992, 118) qui reprend brièvement les propos de Keenan et relève également le caractère plus revendicatif des femmes par rapport aux hommes : *“Though the Merina usually assign formal speech to men (Keenan, 1974), women have certainly been known to win in contests”*.
- 10 Mon étude se rapporte aux femmes oratrices de l'association Fimpima² pour analyser leur situation au sein de ladite association. Mais, au-delà, sont envisagés, d'une part, le statut des femmes au sein de la société malgache et la prise de paroles de ces dernières dans la société, en particulier en public et, d'autre part, le genre littéraire lui-même dans le contexte actuel. En somme, c'est la contextualisation et la théorisation du problème d'innovation et de changement dans une société en perpétuelle mutation qui sont considérées.
- 11 Comme mentionné plus haut, traditionnellement et généralement, les femmes malgaches n'ont pas droit à la parole en public, en particulier à l'énonciation de genre littéraire *kabary*. Ce domaine est réservé aux hommes. C'est ainsi que des auteurs comme Domenichini-Ramiaramanana (1983) et Michel-Andrianarahinjaka (1987) n'ont pas relevé cette situation de déséquilibre. Il leur semblait aller de soi que seuls les hommes avaient ce droit de prononcer les *kabary*. Encore faut-il préciser que sous les royaumes malgaches, en Imerina, ce privilège était réservé à une certaine catégorie d'ordres statutaires³ que sont les souverains et les « roturiers » *hova*. Domenichini-Ramiaramanana (1983, 414) rapporte que « les rois étaient maîtres du “discours” *kabary* » (*ny andriamanjaka no tompon'ny kabary*). Le proverbe « le roturier adulte qui sait faire un discours, il n'y a rien qu'il ne puisse faire » (*Hovalahy mahay kabary ka tsy misy tsy ho vitany*) témoigne de ce pouvoir du discours. Par contre, Keenan (1974), étudiant les orateurs du Vakinankaratra, souligne que la parole est différemment associée aux hommes et aux femmes. Les villageois (hommes et femmes) du Vakinankaratra estiment que le *teny miolaka*, « discours sinueux », constitue la parole idéale. Vision selon laquelle le mode de pensée des Asiatiques va en « spirale » si celui des Occidentaux va « tout droit ». Les hommes gardent leur sang-froid et maîtrisent le « discours sinueux » qu'est le *kabary*; tandis que les femmes ne maîtrisent pas cette forme de paroles, parlent franchement et n'hésitent pas à critiquer ouvertement les voisins. Elles ont une disposition à la colère et à l'agressivité. Par conséquent, elles nuiraient aux relations de bon voisinage. Pour cette raison, les hommes seuls sont des orateurs et des porte-parole publics. Aux femmes reviennent la tâche de gronder les enfants et celle d'adresser des critiques à l'égard des fautifs en cas de litiges.
- 12 Ce genre de propos exige plusieurs commentaires. Fee (2000, 25) a déjà formulé des critiques fort pertinentes les concernant en soulignant le mépris dans lequel les hommes tiennent l'orateur féminin tout en l'exploitant :
- Les hommes [...] considèrent [l'orateur féminin] comme inférieur ; or, ils l'exploitent quand c'est dans leur intérêt ... Par exemple, pour exprimer sa colère, l'homme dirige sa femme vers l'adversaire qu'elle réprimande sévèrement. De même, l'orateur féminin est nécessaire aux transactions commerciales avec des Européens.
- 13 Nous rappelons le fait que, d'une part, ce genre de préjugés fait partie effectivement des stéréotypes du genre, car il est certain qu'un homme ou une femme puissent être colériques ou agressifs selon leurs traits de caractère spécifiques, ou selon le contexte⁴ et,

d'autre part, il est clair qu'en termes d'interprétations spécifiques au genre, rien n'est plus vrai.

- 14 Inversement, Beaujard (1983) et Ravololomanga (2000) qui ont étudié les Tanala de l'Ikongo (Sud-est de Madagascar) décrivent une toute autre situation de ce qui pourrait être une même réalité, et ce faisant, accordent à la femme le droit de prendre la parole en public. Dans cette société, au sein d'une ou de plusieurs communautés villageoises, se forme l'association des femmes ayant à sa tête l'*andriambavilanitra*, « princesse du ciel » (la sœur du roi). Il s'agit d'une institution traditionnelle. La femme du *mpanjaka*, « roi » ou, parfois aussi, la femme de l'*anakandria* (chef de lignée autochtone, et appartenant à la classe des roturiers *vahoaka*) peuvent assumer cette fonction (Beaujard, 1983, 226)⁵. Elle les représente pour siéger dans une assemblée et y donner leur avis, jugé indispensable car « la parole d'une (des) femme(s) est courte et claire » (*tenim-biavy, teny tokana ka mahitsy*). Dans ce cas précis, la concision et la clarté, tout le contraire d'une parole sinueuse, sont valorisées. Cette institution est d'ailleurs liée à une autre structure qu'est la « palabre des femmes », *kabarom-biavy*.
- 15 Je décris brièvement les causes et la forme que prend cette « palabre des femmes ». Un homme fautif, selon une tradition bien établie (exemple : frapper une femme enceinte⁶, donner des coups de pied à une femme...), est traduit en « palabres » devant le conseil du *fokonolo*, « communauté villageoise », et s'il ne reconnaît pas sa faute, ni n'offre une compensation, toutes les femmes du village, conduites par la « princesse du ciel » quittent le village et laissent les hommes accomplir les tâches ménagères. Cette « arme redoutée des hommes », selon l'expression de Beaujard, permet aux femmes de se protéger des abus masculins. Cette institution a perdu de sa vigueur – signe d'un recul – car le dernier palabre date de 1950, mais, toujours selon Beaujard, une menace de cette sanction reste suffisante pour faire céder un fautif.
- 16 En pays antemoro, en 2000, nous avons pu également observer, lors de travaux menés sur l'éducation primaire et le développement, que, dans quelques villages, les femmes des *ampanjaka*, « rois », étaient présentes durant les discussions que nous avions sollicitées auprès de leurs maris, avec l'habitude – et le préjugé – que seuls les hommes répondaient présents à ce genre de demande. Or, non seulement, elles assistaient aux séances mais prenaient résolument part aux conversations, contrairement aux autres réalités malgaches traditionnelles/rurales similaires, où, dès que les hommes sont présents, les femmes se taisent. Questionnées sur le fait s'il s'agissait là de comportement traditionnel ou récent, elles ont affirmé qu'il en a toujours été ainsi.
- 17 Pour en revenir au genre *kabary*, considéré comme représentatif des « paroles sinueuses », il faut remarquer que les *hainteny* sont aussi des textes imagés, dénommés « poésie obscure » par Paulhan lui-même (1913) et, par conséquent, « sinueux », par excellence. Et selon cet auteur, les femmes y recourraient volontiers pour interpeller l'homme incriminé (Paulhan, 1913 ; Ottino 1992). Ranaivo rappelait d'ailleurs qu'autrefois, les « *hainteny* étaient essentiellement “poésie de dispute” » (1982, 374). Mais nous savons que les hommes comme les femmes disaient des joutes poétiques *hainteny* et que des relations étroites existent entre « discours » *kabary* et *hainteny* (Domenichini-Ramiramanana, 1983, 370-71). En réalité, c'est l'idée du « discours » *kabary* comme « parole d'autorité », prononcée par des personnes déjà puissantes qui « en usent comme d'un pouvoir de coercition » (Bloch, 1975) qui serait à retenir, car avoir droit à la parole en public signifie avoir un plus grand pouvoir de décision.

- 18 Dans le Sud-Ouest malgache, à Tuléar, il existe un autre exemple d'exception pour la prise de paroles féminines en public, en contexte traditionnel. Le proverbe suivant l'affirme : *Ny nono tsy handra, hoy n'ampela mahery*, « le sein n'est pas infirmité, dit la femme forte » (Raharinjanahary & Velonandro, éd., 1996, 17). C'est un adage qui justifie le droit qu'a une femme de prendre la parole dans une assemblée en cas de nécessité, c'est-à-dire si elle doit représenter son mari ou ses proches parents masculins, absents. Ce n'est pas parce qu'elle est femme qu'elle serait disqualifiée.
- 19 Mais il reste que le schéma dominant, dès lors qu'il s'agit de contexte un tant soit peu traditionnel, est que les femmes malgaches ne prononcent pas de *kabary*. Par exemple, je suis présidente de jury d'une soutenance d'un travail de diplôme. À la fin de la séance, il est devenu une habitude dans la plupart des soutenances à Madagascar que l'un des membres de la famille de l'impétrant prenne la parole pour remercier le jury par un *kabary*. Les collègues masculins trouvent normal que l'un d'entre eux (le plus âgé, selon les normes traditionnelles) y réponde. Cependant, si j'étais responsable d'institution, prononcer un discours entrerait dans mes attributions, mais toujours dans un cadre professionnel. De réfléchir sur ces diverses situations liées aux questions de genre⁷ d'une part, et de constater l'existence de femmes « oratrices » *mpikabary* d'autre part, m'ont amenée à vouloir connaître davantage ces dernières de façon plus structurée.

La situation actuelle du « discours » *kabary*

- 20 Étymologiquement, le genre littéraire « discours » *kabary* nous vient du swahili *kabari*, *habari*, « information », et de l'arabe *kabar*, « informer, dire » (Michel-Andrianarahinjaka, 1987 ; Beaujard, 1998). Le malgache connaît deux formes variées par la voyelle finale qui sont *kabary* et *kabaro*. Le terme *kabaro* est connu dans plusieurs régions de Madagascar. Il prend le sens de « nouvelles, informations » dans *akôry kabaro*, « quelles sont les nouvelles », ou *kabarinareo* ?, litt. « Quelles sont vos nouvelles ? », ou de « discours public ; palabres, réunion publique où l'on tranche une affaire qui concerne la communauté » (Beaujard, 1998). Le verbe *mikabaro* peut signifier également « attaquer, accuser quelqu'un dans un palabre » (*ibid.*).
- 21 Quant au terme *kabary*, plusieurs auteurs, et non des moindres, l'ont déjà défini. En particulier, Michel-Andrianarahinjaka (1987) en a fourni une excellente synthèse, depuis l'étymologie du mot jusqu'à la classification, en passant par l'analyse formelle. Et bien qu'il aborde le « discours » *kabary* en milieu betsileo (partie centre sud de Madagascar), sa définition peut s'appliquer au « discours » *kabary* en général, car il rappelle lui-même que le mot *kabary* a été introduit en pays betsileo lors de la conquête merina.
- 22 La définition formelle du genre que Michel-Andrianarahinjaka a établie a été reprise de façon quasi systématique par les oratrices et orateurs que j'ai rencontrés lors des interviews réalisées dans le cadre de cette recherche : « *Le kabary est un genre non-chanté, déclamé mais non scandé : un vrai kabary est dit à haute voix, légèrement crié sur un ton plus haut dans la gamme que la note dans laquelle l'orateur s'exprime ordinairement* ».
- 23 Par ailleurs, la classification opérée par les orateurs actuels (Rakotojaona, 2002) rejoint celle de Michel-Andrianarahinjaka qui a catégorisé les différents types de « discours » *kabary* en « *discours d'État* », [*en*] discours prononcé à l'occasion des cérémonies funéraires, mortuaires ; [*en*] discours prononcé lors des cérémonies relatives au mariage et discours prononcé

lors de certaines festivités rituelles », sous-entendu, autres que les deux moments forts de la vie sociale malgache que sont le mariage et le décès.

- 24 L'on constate, en effet, que depuis quelques années le « discours » *kabary* à l'ancienne, selon l'expression de Domenichini-Ramiaramanana (1983), connaît un regain de dynamisme sinon un grand essor⁸. En témoigne la floraison d'associations de *mpikabary* actuelle qui, non seulement proposent en tant que professionnels du discours leurs services pour les différentes cérémonies, mais forment aussi des adhérents de tous les âges et des deux sexes dans la capitale et aussi dans les autres grandes et moyennes villes du pays à en juger par l'association Fimpima, qui connaît des branches en France, en Suisse et au Canada. Dans la capitale, leurs activités rayonnent dans tous les secteurs, privés, publics, confessionnels ou non, dépassant le cadre des frontières littéraires pour animer des cercles chez les scientifiques, comme à l'École supérieure des sciences agronomiques. D'ailleurs, ce rayonnement du genre lui-même, tout comme l'étude du genre littéraire, mériteraient d'autres études en elles-mêmes, qui dépassent le cadre de la nôtre. Néanmoins, il faut signaler que le dynamisme de ce genre traditionnel a créé une sorte de dysfonctionnement car, à force d'appliquer à la lettre la structure du *kabary*, il arrive à des directeurs ou des responsables d'institution, et donc se situant dans un autre registre que celui traditionnel, de « s'excuser » (*miala tsiny*) auprès de l'auditoire. Cette formule consacrée de s'excuser avant de prendre la parole en contexte traditionnel est tout à fait déplacée dans les cas d'administration moderne.
- 25 L'intérêt pour les « discours » *kabary* touche donc les hommes et les femmes de tous les âges qui vont des enfants (la fillette de moins de dix ans) aux personnes de quatre-vingt-deux ans, à l'instar de l'un des fondateurs M. Alphonse Razafimahefa. Il en est de même des catégories sociales, ainsi que des anciens ordres statutaires, d'après les explications des personnes rencontrées.

L'association Fimpima et les femmes *mpikabary*

- 26 Des discussions avec quelques femmes *mpikabary*, choisies en raison de leurs grandes expériences et/ou de leurs responsabilités au sein de l'association, mais aussi avec de simples membres, orateurs et oratrices internes comme externes à l'association, et avec l'un des conjoints d'une oratrice ont permis la réalisation de cet article. Nous parlerons d'abord des femmes et de leur rôle institutionnel avant d'aborder leur fonction esthétique.

Trois portraits de femmes *mpikabary*

- 27 L'association Fimpima, une association nationale, dont le siège est à Antananarivo, a vu le jour en 1964, bien que l'idée de la fonder ait germé l'année précédente, juste peu de temps après le recouvrement de l'indépendance. Mais la première femme oratrice membre n'a été admise qu'en 1980, soit presque vingt ans après.
- 28 Pour avoir un meilleur aperçu de la situation des femmes malgaches oratrices, il convient de tracer le portrait de quelques-unes d'entre elles. Les trois portraits que je présente sont, certes, loin d'être représentatifs de l'ensemble des femmes oratrices de l'association. Néanmoins, ils nous donnent une idée de leur identité. Ils résultent des discussions de

vive voix avec les intéressées mais également de la lecture de la brochure *Ambarion-kabary* que l'association a publiée en 2009⁹.

- 29 À tout seigneur, tout honneur ou plutôt « à toute princesse, tout honneur », je commencerai par la première femme admise dans cette association. Il s'agit de Mme Pascaline Rasamoeliasoa dont le parcours témoigne de l'histoire de l'Association elle-même. Fille d'Auguste Fidèle Andrianasolo Rasamoelina, président de l'association pendant 11 ans (1980-1991)¹⁰, elle a évolué dans le milieu des orateurs confirmés et a exercé au sein de sa famille d'abord avant de recevoir la bénédiction de son père lui-même, puis l'approbation des autres membres masculins de l'association pour son adhésion au sein de l'institution. Il lui a fallu être parrainée par feu Job Rakotojaona et Rado (Georges Andriamanantena), deux éminentes personnalités du « discours » kabary – Rado étant lui-même un grand poète – et qui l'ont jugée talentueuse.
- 30 Lors de la discussion que j'ai eue avec elle, elle m'a parlé du contexte, c'est-à-dire de l'époque où il était inconcevable qu'une femme prononce des discours traditionnels en public :
- Ce ne fut pas facile car on m'a rappelé encore que *ny kabary dia natao ho an'ny lehilahy* “le ‘discours’ kabary est fait pour les hommes”. Je me rappelle bien que lorsque je voulais faire partie de l'association, je devais d'abord avoir la bénédiction de mon père. Certes, j'ai déjà été oratrice au sein de ma famille à plusieurs reprises et mon père était un orateur célèbre, membre de l'association des orateurs à l'époque, mais pour entrer dans l'association, les choses n'étaient pas évidentes.
- 31 Son appartenance à une famille aisée et bien connue a beaucoup joué pour elle en plus de ses compétences indéniables en la matière : elle a baigné dans l'atmosphère des discours traditionnels et pour peu qu'elle s'y intéressât comme elle me l'a expliqué, l'apprentissage et l'acquisition du genre oral en étaient facilités. Mais il faut vraiment se situer dans le contexte de l'époque pour comprendre ses difficultés pour pénétrer ce cercle d'hommes. Ce qui expliquerait certainement les séquelles qui restent de cet état de choses car, pour ce qui est de l'attitude de genre, elle se situe plutôt du côté des femmes qui négocient leur prise de parole en public, d'après ce que j'ai appris la concernant : « *Elle s'excuse à chaque fois pour le fait d'être femme avant de commencer réellement son discours* ». Pour sa contribution au développement de ce genre oral, elle tient des conférences qui s'y rapportent tant à Madagascar qu'en dehors du pays. De même, elle participe avec sa fille qui vit en France à la publication d'un magazine culturel intitulé *Mada Plus*.
- 32 À ma question sur la profession qu'elle exerce, elle m'a répondu : « *Je suis consultante-juriste* ». Il s'agit également d'une personne dynamique et qui milite dans beaucoup d'associations, en lien avec sa profession, comme l'Association des juristes de l'océan Indien (AJOI), MIARO-ZO « Protection de droits », dont elle est la vice-présidente ; elle participe à *World Justice Project* et est présidente du Cercle de prière chrétienne de quartier dans sa paroisse catholique.
- 33 Le portrait suivant est celui de la présidente actuelle de l'association. Hanitriniaina Ravaomalala Andriamboavonjy, âgée de 43 ans (âge calculé d'après celui indiqué dans la brochure *Ambarion-kabary* de 2009), est la présidente de l'association depuis 2006 et la première femme à accéder à cette fonction. Elle en est à son troisième mandat actuellement, ayant été réélue pour la troisième fois en juillet de cette année 2014, pour un mandat de quatre ans.
- 34 Concernant sa profession, plutôt ses diverses occupations professionnelles, voici ce qu'elle m'a expliqué :

J'assure plusieurs choses à la fois : je suis organisatrice d'évènements (mariage, deuil, cérémonies officielles étatiques ou privées...), restauratrice, comme vous l'avez vu l'autre fois, à l'hôpital, à la cafétéria ; une équipe s'en charge en permanence et j'assure la supervision. Nous offrons aussi des services de restauration lors d'évènements divers. Il y a aussi ce salon de beauté où je vous reçois actuellement et, à l'étage, se trouve une boutique de mariage dont vous voyez les accessoires en vente ici au rez-de-chaussée. Concernant l'art oratoire en particulier, j'interviens pour des cérémonies festives ou pour des services funèbres en langue malgache ou française. J'écris des discours pour de hautes personnalités politiques ou autres.

35 Pour son itinéraire d'oratrice, voici son cheminement :

J'ai commencé à prononcer des discours en public en 1998 lorsque j'assurais la fonction d'assistante parlementaire d'un député lors des inaugurations d'infrastructures (bâtiments publics, marchés, lavoirs, adduction d'eau potable, etc.), et je me suis dit : "Pourquoi ne pas m'améliorer ?" Je suis donc entrée dans l'association en 2000, après avoir suivi une formation. Tout de suite cette année-là et pendant cinq ans, j'ai été responsable au niveau du Bureau national de la recherche de fonds et j'enseignais au sein de l'association.

36 Le reste figure dans la brochure : elle enseigne le malgache et l'art oratoire au sein d'établissements d'enseignement supérieur privé ou étatique divers (agronomie, magistrature, administration, technologie). Elle s'occupe aussi de mouvements de jeunes comme le scoutisme. Elle est membre d'une association qui œuvre pour l'écologie et le développement, pour laquelle elle était responsable du volet culturel.

37 Elle est co-auteure d'une brochure bilingue de discours formels traditionnels, sortie en 2005, et a participé à l'élaboration d'un livre sur l'association, paru en 2006.

38 Actuellement, elle se produit comme personnage théâtral pour un tour opérateur, qui a son siège en France, mais qui organise des spectacles culturels pour touristes de passage dans la capitale malgache, notamment la mise en scène du mariage traditionnel malgache où elle joue le rôle d'oratrice aussi bien du côté de la famille du garçon que celle de la fille : « Cela fait une vingtaine de fois que j'ai joué dans ce cadre ».

39 Concernant l'attitude des orateurs à son égard lors des performances du genre oral, elle affirme ne jamais avoir eu des problèmes :

À ce propos, personnellement, je n'ai jamais eu de problèmes. Par contre, voulant terminer mon cycle de licence à l'université, un collègue a été ferme dans son refus lorsque j'ai exprimé le souhait de travailler sur les discours formels traditionnels pour mon mémoire de maîtrise, parce qu'il jugeait que les femmes n'ont pas à s'occuper de ce thème. Donc, j'ai dû changer de thème.

40 Cette femme très dynamique a impulsé de grands changements au niveau de l'association, sur le plan organisationnel, en instituant des examens nationaux à la fin de chaque année de formation, en ouvrant des branches régionales et internationales de l'association ; elle a aussi initié divers concours sur cet art. Depuis son mandat, les brochures anthologiques de discours formels traditionnels ont augmenté sur les étagères de diverses librairies dans différentes régions du pays et pas seulement dans la capitale. Le 25 avril dernier, et toujours durant son mandat par conséquent, un colloque international sur l'art oratoire malgache s'est tenu à Paris Sorbonne, avec la collaboration de cette université française, celle de l'Inalco et de l'Université d'Antananarivo ; des participants à l'évènement, comme l'auteur de ces lignes, y ont pris part en visioconférence depuis Madagascar.

41 Parmi ses collègues masculins et féminins, les témoignages positifs abondent pour lui rendre hommage concernant son action pour l'association et, partant, pour la culture

malgache traditionnelle. Voici ce que dit l'une de ces femmes oratrices, ses propos résumant les éloges à son égard :

Ce qu'elle a réalisé au sein de l'association est tout simplement incroyable car elle a apporté des innovations au sein de l'association et lui a donné une envergure non seulement nationale mais aussi internationale. Elle se dépense en temps, en argent et en compétences pour elle ; beaucoup de personnes, et surtout des femmes, ont annoncé qu'elles vont quitter l'association si elle ne se représente pas aux prochaines élections.

- 42 Mais plus que ces manifestations de louange par ses pairs, de mon point de vue, le fait que ses deux enfants aient suivi ses traces et pratiquent aussi l'art oratoire constitue le meilleur témoignage à son endroit.
- 43 Je retiens aussi une vision plus contrastée d'un des présidents d'honneur de l'Association :
- Je n'étais pas d'accord avec l'idée d'une femme dont on ne savait pas grand-chose de ses expériences et, dans mon esprit, je n'étais pas d'accord qu'une femme soit présidente de l'association des orateurs. Mais plus tard, j'étais convaincu par tout ce qu'elle a réalisé, comme j'étais persuadé par Sarah Georget [une candidate malheureuse du Vert, assez bien cotée au domicile, aux dernières élections présidentielles, en décembre 2013] quand j'ai vu Hanitra [la présidente de l'association]. C'est que les femmes sont plus sérieuses que les hommes. Du temps où j'étais président, je me contentais de l'être sans avoir imaginé tout ce qu'elle a réalisé.
- 44 Comme évoqué précédemment, son discours courageux traduit d'abord une attitude critique qui pourrait être à deux niveaux avant de passer aux louanges, mais elle se réduit en réalité en une, en l'occurrence la « résistance au genre ». Au lieu de parler d'une *personne* « dont on ne savait pas grand-chose » – et à ce moment, il aurait été objectif –, il a employé le mot « femme », ce qui est déjà signe de son refus et, du reste, il a exprimé tout de suite après sa pensée profonde. Puis honnête et objectif, il a évolué dans sa vision et a reconnu son erreur grâce au comportement positif de la présidente. Ce qui lui a fait réviser ses opinions sur les femmes responsables, de façon plus générale, en évoquant la candidate aux élections présidentielles malgaches.
- 45 Une discussion que j'ai eue avec lui auparavant lui a fait déjà annoncer que les hommes au sein de l'association sont convaincus du fait que les femmes peuvent produire des discours formels traditionnels, aussi « ils ne vont pas utiliser des piqûres d'épingles à leur rencontre », c'est-à-dire qu'ils ne verseront pas dans les attaques mesquines lors de joutes oratoires avec elles.
- 46 Harisoa Ravony est simple membre de l'association. J'ai fait sa connaissance dans le cadre d'un travail sur les discours formels en version française car elle fait partie des rares personnes bilingues ou trilingues actuellement dans ce domaine. Elle appuie bénévolement le Bureau du siège de l'Association.
- 47 Pour ce qui est de l'attachement à ce genre oral traditionnel, elle affirme :
- J'aime beaucoup réciter des textes, j'ai toujours été douée pour les récitations lorsque j'étais encore élève. Et donc les « discours formels traditionnels » *kabary* m'ont attirée. Il faut beaucoup mémoriser les textes existants, mais aussi il faut savoir les adapter aux circonstances, et c'est ce que je fais pour les discours prononcés en français : je me sers du support bien connu actuellement [il s'agit d'une excellente brochure bilingue récente]. J'ai choisi l'association FIMPIMA car j'y ai rencontré Madera, le pseudonyme d'un orateur doué, et le voir réciter ce genre m'a impressionnée. Je voulais aussi partager mes expériences sur ce genre.
- 48 Les personnes qui l'ont vue à l'œuvre témoignent de sa compétence.

- 49 Voir des femmes au sein de l'association ne relève donc plus d'une particularité. Signalons que la procédure de recrutement par cooptation reste en vigueur. Mais un autre système qui consiste désormais à suivre des formations sanctionnées par un diplôme et le choix par la suite d'adhérer ou non à l'association a été également instauré. Ces détails sont utiles pour nous donner une idée du « baptême » de cette première femme oratrice de l'Association. Selon l'ancien président auquel a succédé l'actuelle, le nombre de femmes au sein de l'Association a surtout augmenté depuis l'an 2000. Et même si, dans l'ensemble, le pourcentage des femmes membres de l'Association qui, en 2005, comptait 700 personnes, était de 30 %¹¹, un tel chiffre dans ce monde essentiellement masculin depuis toujours est signe d'un changement notable et irréversible de la société malgache¹². Actuellement, les membres sont au nombre de 1 598 dont 523 femmes, soit 33 %.
- 50 Au sein de l'association, pendant longtemps, les femmes furent des simples membres. Selon le précédent président, elles font partie du bureau exécutif depuis seulement 1998, soit 34 ans après la création de l'Association. Avec le précédent bureau, en place en 2002, si la présidence était assurée par un homme, la vice-présidence l'était par un homme et une femme. L'actuelle présidente « était responsable des finances et des recherches de ressources financières ». La plupart des chefs de « section » (*sampana*) sont aussi des femmes (exemples : Miarinarivo, Mahitsy)¹³. Le précédent président lui-même affirme pratiquer l'approche genre et a été attentif au nombre de femmes assumant des postes à responsabilité au sein de l'Association du temps de son mandat. Ses dires ont été confirmés par l'un des deux hommes récemment interviewés. Son souci ou son ambition à l'époque était de pouvoir installer une femme comme présidente pour le remplacer, mais en la préparant, et donc en orientant également le choix des électeurs dans cette voie : montrer peu à peu qu'elles en sont capables. Ce qui est chose faite désormais comme nous le pouvons constater : selon des témoignages recoupés, son succès s'explique par des qualités humaines, artistiques et intellectuelles.
- 51 Pour résumer ce qui a été dit à propos des femmes qui « font des discours », *mikabary*, et d'après celles que j'ai rencontrées ou dont on m'a parlé, elles ont en commun le dynamisme, l'amour de la culture traditionnelle malgache et une enfance ou une jeunesse qui les ont prédisposées à devenir professionnelles de la parole en public : membres d'une famille de *mpikabary*, responsables de mouvements de jeunesse ou exerçant des métiers qui font d'elles des personnes de communication : juriste, conseillère municipale, enseignante, animatrice de télévision, professionnelle d'hôtellerie, propriétaire de salon de beauté et de couture.
- 52 Il faut d'ailleurs noter que, dans l'autre sens, l'adhésion aux associations de *mpikabary* est motivée par des raisons multiples : les professions ou divers contextes qui amènent les uns et les autres à prononcer des *kabary*, l'attrait de ce genre oral en lui-même, l'effet d'entraînement car, désormais, les différentes associations de *mpikabary* ont leurs ramifications presque partout et hommes et femmes sont également intéressés par le mouvement.

« Discours » *kabary* et femmes *mpikabary*, « discours et femmes oratrices »

- 53 Quant aux contextes de *kabary*, d'après les discussions que j'ai eues avec celles que j'ai rencontrées, les femmes oratrices interviennent désormais pour toutes les cérémonies

traditionnelles comme le « mariage traditionnel », *vodiondry*¹⁴, ou même pour des cérémonies funéraires, en milieu urbain comme en milieu rural, à Antananarivo comme dans les autres « provinces », *faritany*.

- 54 Pour ce qui concerne les cérémonies funéraires, l'on distingue deux types de prise de paroles : celle de la présentation de condoléances et celle qui a lieu sur la tombe elle-même. Depuis une dizaine d'années environ, à Antananarivo, des femmes prennent la parole pour présenter les condoléances dans les cas suivants : il n'y a pas d'hommes dans le groupe, ou il en existe, mais il(s) est (sont) jeune(s), ou encore l'homme du groupe ne sait pas prononcer les formules rituelles, ou, enfin, la femme qui parle est responsable d'institution. Cette liste n'est pas exhaustive, mais toujours est-il que voir une femme parler dans ces circonstances n'étonne plus beaucoup l'assistance désormais. Mais ces prises de paroles ne sont pas compliquées, car les formules sont courtes et les contextes d'application, malheureusement, nombreux ; nous-même avons eu la triste occasion de l'expérimenter.
- 55 Par contre, prononcer des discours sur la tombe en remerciements aux personnes venues pour l'enterrement est différent et, personnellement, nous n'avons pas encore eu l'occasion d'entendre des femmes le faire, mais les personnes interviewées affirment le contraire et disent que ce genre de situation existe bel et bien. Même une fillette de 10 ans, réputée pour ses compétences en art oratoire, celle d'une oratrice, a prononcé ce type de discours à quelques reprises. L'actuelle présidente aussi, en cas de décès des membres proches de la famille du bureau exécutif de l'Association a eu l'occasion de le faire. En effet, parler en plein air exige une voix qui porte, ce qui, généralement, n'est pas le cas des femmes. Mais outre ce caractère fonctionnel, il reste le contexte culturel car les enterrements se font généralement en milieu rural et, en principe, il revient aux hommes du village, considérés comme *ray aman-dreny*, notables, jeunes ou âgés, de prononcer ce genre de *kabary*.
- 56 Quant à faire des « discours » *kabary* de « mariage traditionnel », *vodiondry*, relève d'une autre rhétorique – les textes sont longs et le duel oratoire peut durer des heures – et exige par conséquent un apprentissage et un talent d'un autre ordre.
- 57 Concernant les textes, en principe, hommes ou femmes disent les mêmes *kabary*, puisque les conditions d'énonciation sont les mêmes. Une femme oratrice peut être le porte-parole du groupe des *mpangata-bady*, litt. « Demandeurs de femmes », ou celui de l'*angatahina*, litt. « celle-qu'on-demande ». Mais les Malgaches préfèrent généralement qu'un orateur soit le demandeur et l'oratrice « celle qu'on demande en mariage », pour rester proche de la réalité.
- 58 Dans la pratique, les femmes oratrices diffèrent parfois des hommes. D'abord, l'on constate assez souvent, du moins selon mes expériences, que les femmes s'excusent d'être femmes (*miala tsiny fa vehivavy*) en prenant la parole. Pour elles, c'est une façon de négocier la situation vis-à-vis de la majorité de l'assistance dont elles disent qu'elle n'est pas acquise à la cause. Mais il peut s'agir d'une sorte de culpabilité inconsciente due au fait qu'elles transgressent un interdit de toujours¹⁵. Quoi qu'il en soit, les femmes oratrices veulent se démarquer des hommes, aussi bien sur le plan du contenu du discours que celui de l'apparence physique. Quelques-unes mettent un point d'honneur à définir le profil des femmes oratrices en tenant des conférences sur ce thème. Elles veulent féminiser le « discours » *kabary* et sa réalisation. C'est là d'ailleurs une des raisons qui

motivent les familles à recourir à leurs services : elles changent de la monotonie, « apportent une touche d'esthétique ».

- 59 « L'apparence physique féminine doit être soignée, bien plus que celle des hommes », se plaisent à répéter les aînées aux nouvelles recrues. Surtout, elle se doit d'être décente : les jupes ou les robes courtes sont à bannir. L'histoire de la jeune fille en mini-jupe ayant prononcé le discours lors de l'ouverture d'une année de formation a fait scandale et est restée dans la mémoire des membres de l'association, en particulier des femmes elles-mêmes. L'élégance et la sobriété sont de mise. Le *lamba landy*, pièce de soie, sorte d'écharpe dont se drapent les femmes élégantes, fait partie d'ailleurs de la tenue des femmes oratrices si elles peuvent en disposer. Cette image de la femme oratrice rappelle une certaine vision de la femme bourgeoise merina « classique » qui va au temple le dimanche.
- 60 Quant à l'attitude, les femmes oratrices soulignent deux traits apparemment contradictoires que les femmes doivent avoir : elles doivent allier féminité et audace ; dans la façon de s'exprimer, elles doivent « faire du charme » (*miangola*), comportement qu'on n'attend pas d'un homme, mais ne doivent pas être non plus « douces et lentes », *bonaika*, pour faire face à « l'adversaire ».
- 61 Pour le contenu des textes, si l'essentiel reste le même, selon les femmes interviewées, il leur faudrait éviter les propos jugés directs (*teny mivantambantana*) permis aux hommes pour faire rire l'auditoire, à l'instar de l'exemple suivant que l'une d'elle a cité : « *Tsy hosarontsaronana tahaka ny loha sola na [ho]tampitampenana tahaka ny nify banga... ny fanambaranay etoana* » (il ne faut pas que notre déclaration soit couverte comme les têtes chauves ou qu'elle soit cachée comme une bouche édentée)¹⁶. Il s'agit moins de propos directs que de propos relatifs au handicap humain et dont, normalement, il ne faudrait pas en rire. Mais les textes littéraires oraux malgaches traditionnels, assumant leur rôle de « textes de défoulement », font le contraire et se moquent bien des infirmités physiques. Justement, les deux proverbes, *ohabolana*, suivants concernent respectivement les chauves et les personnes édentées. Le premier est scatologique : « *Sola mangery diavolana ka tsy fantatra ny lohany sy ny vodiny* » (les chauves qui défèquent à la pleine lune, l'on ne reconnaît pas la tête du postérieur) ; le second est plus convenable : « *Manararaotra ohatra ny banga mihomehy alina* » (qui profite comme les édentés en riant la nuit). Mais il faut reconnaître que les règles de bienséance et/ou relatives aux interdits de parenté conditionnent les contextes d'énonciation. Ainsi, dans le Sud-Ouest malgache, le *tapatoño*, joute et devinette poétique, suivant :
- Tany vakivaky iliran-kalalao*
Fory mantsimantsy iliran-tananao
Terre crevassée où se glisse le cancrelat
Cul malodorant où se glissent tes doigts
- 62 se dira facilement lors d'une séance entre enfants et au-dehors, mais ne le sera pas généralement en présence des adultes le soir auprès du feu à l'intérieur de la maison (Raharinjanahary, 1996, 23).
- 63 Être oratrice de « discours » *kabary* à Madagascar n'est pas toujours une situation facile. Certaines, et des plus performantes, ont évoqué les railleries de leurs « adversaires » au moment des discours. La moquerie la plus courante serait l'image de la « poule qui chante », c'est-à-dire de « quelque chose de contre-nature » : elle n'est pas faite pour chanter et, si par malheur, elle chante, c'est signe de mauvais augure. Cette métaphore est généralement liée aux problèmes conjugaux : les femmes qui empiètent sur les prérogatives de leurs maris sont des mégères et ont droit à cette appellation. Une autre

image d'apparence anodine n'en est pas moins méchante : *hahita ny tsy fahita isika anio* (aujourd'hui, nous allons voir quelque chose d'inhabituel), ce qui, en fait, renvoie à une situation plus ou moins honteuse.

- 64 Ce genre de situation se comprend si les femmes ont affaire à des « adversaires » réfractaires aux femmes. J'ai pu mesurer l'hostilité de l'un d'eux parmi les personnes que j'ai interviewées : de son point de vue, « *les femmes, en général, font du par cœur, mémorisent plus facilement, car elles sont plus bavardes et indiscrètes (manta vava kokoa ny vehivavy). En un mot, elles manquent de talent* ». Il distingue d'ailleurs le vrai discours qui nécessite du talent, réservé généralement aux hommes, de celui qui sert à faire passer un message, associé aux femmes. En résumé, pour lui, « *les femmes savent prononcer un discours car elles apprennent, mais ce ne sont pas des oratrices* ».
- 65 De tels préjugés, quel que soit le contexte, font preuve de mauvaise foi et témoignent du mépris de mon interlocuteur vis-à-vis des femmes, en général, sans oublier que moi-même, son interlocutrice à ce moment-là, suis une femme. À la limite, il s'agit d'un manque de savoir-vivre, même si une analyse en genre classe ce type de commentaires parmi les « stéréotypes de genre », à rapprocher de ceux de Keenan, cités plus haut. C'est un signe de « résistance au changement ».
- 66 En somme, ces divers traits mentionnés exigent des femmes d'être à la fois femme et homme, selon la vision habituelle de la société humaine en général qui veut que la femme représente la douceur et l'homme la force et l'audace. Qu'en est-il de la vision malgache traditionnelle ? Répondre à cette question n'est pas chose aisée car la définition du « traditionnel » même est assez floue, sans oublier que les niveaux à considérer sont multidimensionnels. Si on considère le quotidien, traditionnellement, le partage de tâches attribue les tâches dites faciles à la femme et à l'homme celles difficiles. Mais les nombreuses recherches sur le genre ont montré qu'en général, les femmes ont travaillé et travaillent davantage que les hommes et, selon leurs conditions de vie ou leur statut, elles peuvent accomplir des tâches très dures ou non. Si l'on se réfère au domaine de l'imaginaire et de la symbolique, à travers les genres oraux traditionnels (proverbes, contes, joutes poétiques *hainteny*, devinettes...), c'est la femme, source de descendance pour le lignage, l'épouse et sa beauté physique ou sa laideur, sa vieillesse, ou l'amante qui sont évoquées. La notion de douceur ou de la femme faible, *fanaka malemy*, litt. « Meuble fragile », n'apparaît pas dans les textes plus anciens. Mais nous savons la difficulté de la datation des textes oraux traditionnels, à moins qu'il n'y ait des repères tangibles. Ils peuvent nous parvenir de la nuit des temps ou, relativement récemment, du XIX^e siècle, époque où les missionnaires chrétiens s'installèrent durablement sur les Hautes Terres centrales, et avec eux les idées occidentales. Par exemple, Gueunier (2004) a identifié que *fanaka malemy* a été emprunté dans la bible aux Apôtres de Pierre (1 P 3, 7). Prenons celui-ci qui véhicule l'idée de la femme faible : « *Izy lahy sady mahery fa izaho vavy sady malemy* » (Lui c'est un homme et en même temps il est fort, mais moi ne suis qu'une femme et faible) (Houlder, 1960, n°861). À titre indicatif, sur les 80 proverbes à l'entrée « femmes » dans l'ouvrage de Houlder, c'est le seul à mentionner ce trait, le reste se rapporte aux caractéristiques citées plus haut.
- 67 Non seulement les femmes sont désormais oratrices dans le contexte traditionnel en public – ce qui est déjà un changement –, mais les rituels ainsi que les discours eux-mêmes ont changé. Par exemple, quelques innovations dans les *kabary* entraînent également des changements de comportements par rapport à la prise de parole en public par les femmes.

- 68 Parmi ces changements, l'introduction de rites étrangers déstabilise d'une certaine manière les tenants de l'immuabilité des *kabary*. Le rituel du mariage traditionnel *vodiondry* est traité actuellement comme des fiançailles modernes « à l'occidentale nordique » dans la vision des Malgaches, avec l'offrande de la bague de fiançailles. L'introduction des prières chrétiennes au début et, parfois, à la fin de la cérémonie du mariage traditionnel a également transformé la cérémonie ancestrale. Le rituel du baiser qui ne se faisait pas traditionnellement est devenu un bouquet final de la cérémonie du mariage coutumier *vodiondry* actuel. Il fait même l'objet de tirades enflammées par les orateurs et oratrices... Les réfractaires au changement doivent s'y faire et il en est de même de la prise de parole par les femmes dans ces rituels innovés. En effet, les femmes oratrices sont beaucoup plus à l'aise dans ces innovations.
- 69 Autre innovation, les *kabary* deviennent bilingues lors de certains mariages mixtes entre étrangers (généralement des hommes comme des Français, Américains...) et Malgaches. J'ai étudié ce phénomène dans ma communication lors du Colloque international sur les *kabary* en avril 2014. Parfois, une explication ou une présentation du déroulement de la cérémonie est faite en français ou en anglais au début de la cérémonie, mais le reste des discours se fait en malgache. Mais de plus en plus souvent, le bilinguisme est de rigueur, c'est-à-dire qu'à chaque étape de la cérémonie, les discours en malgache sont suivis d'une version moins réduite en français. Les oratrices *vehivavy mpikabary* sont également très sollicitées pour ces discours bilingues du mariage traditionnel *vodiondry*.
- 70 En réalité, chacun sait qu'un « discours » *kabary* performant, sans nier la part du talent, nécessite beaucoup d'habitude et d'expérience, toutes choses qui manquent aux femmes malgaches, en général, compte tenu de leur manque d'habitude à parler en public. Un garçon sera plus facilement sollicité pour ce faire, contrairement à une jeune fille. Mais le changement est en marche : à preuve ces gamines de dix ans qui se forment au *kabary*. Et lorsque dans une assemblée, lors d'une cérémonie, l'on apprend qu'une femme, jeune ou âgée, a reçu une formation en *kabary*, elle sera sollicitée, un peu par jeu et donc par curiosité et défi. Généralement, elles sont performantes. Mais les jeunes recrues profitent d'ailleurs des cérémonies familiales pour tester leurs compétences, parfois avec brio, parfois quelque peu lacunaires en servant d'introductrices aux orateurs confirmés, néanmoins avec un rien de désinvolture et, généralement, avec l'accueil sympathique de l'auditoire. C'est une fête familiale.
- 71 Les quelques cérémonies de mariage traditionnel *vodiondry* avec femmes oratrices face à des orateurs auxquelles j'ai participé sont plutôt positives à ce niveau et ne correspondent pas exactement à ces luttes entre l'homme et la femme. Les échanges de discours répondent bel et bien aux normes des *kabary-hainteny*, discours oratoires en joutes verbales, avec « piques et ripostes », *don-tany sy kapo-tandroka*, comme l'a si bien démontré Domenichini-Ramiaramanana (1983) en les comparant aux combats de taureaux, mais sans hargne, ni mépris masculin vis-à-vis de son « adversaire » féminin. Il s'agit d'un jeu verbal, plus exactement de joutes oratoires. Mais un orateur expérimenté, et donc un aîné, peut tester et malmener un jeune et inexpérimenté orateur, et donc son cadet. Ou tout simplement un orateur talentueux met à l'épreuve un autre incompetent quoique les familles s'arrangent plus ou moins pour mettre face-à-face deux orateurs de valeur égale, afin que l'atmosphère reste conviviale et ludique.
- 72 Par contre, dans des cas où le « mariage traditionnel » *vodiondry* consiste réellement à se piéger et, parfois, à discuter de la somme à offrir à la famille de la jeune fille, le « discours » *kabary* prend une autre allure et relève d'un autre enjeu. C'est là d'ailleurs

une situation de conflit ouvert que les femmes oratrices rencontrées refusent d'affronter. En d'autres termes, ce genre de situation est laissé aux hommes qui, encore une fois dans la vision et l'habitude de la société, personnifient la force.

- 73 La prise de paroles en tant que « discours » *kabary* est un acquis indéniable pour les femmes malgaches. Il s'agit pour elles d'avoir le même droit que les hommes. De fait, cette situation est liée aux autres acquis des femmes au sein de la société malgache. Des femmes sont cadres supérieurs dans le fonctionnariat ou chefs d'entreprises dans le privé, politiciennes (ministres ou députées). Mais l'arbre ne doit pas cacher la forêt et nous n'ignorons pas les difficultés que la grosse majorité des femmes malgaches affrontent dans plusieurs domaines. Néanmoins, les notions d'égalité de droits ont pénétré la société malgache et ont contribué à l'évolution de la vision sociale d'abord, puis à son changement, même si l'application de ces droits reste un parcours du combattant.
- 74 Les femmes *mpikabary* oratrices ont osé innover. Elles ont amorcé le changement et la société a suivi. Les hommes ont contribué à ce bouleversement. Il faut d'ailleurs remarquer que dans la société malgache en perpétuelle mutation, qu'il s'agisse du milieu rural et surtout du milieu urbain actuel, distinguer le dit traditionnel du moderne n'est plus pertinent. Les Malgaches sont constamment et à la fois traditionnels et modernes. Ce qu'il faut noter, c'est que des éléments de la culture malgache hérités de nos lointains ancêtres restent invariants, comme la circoncision ou le « retournement des morts » *famadihana*, même si des pans de la population malgache décident de les pratiquer en les modifiant ou non ou de les délaissier, au gré de leur choix ou de leurs intérêts. Il en est de même de la position des femmes. Dans une société moderne, la place qui leur a été assignée traditionnellement change aussi au gré de leur choix, de leurs contraintes ou de leurs motivations, réfrénés ou encouragés par divers contextes socio-politiques ou économiques.

BIBLIOGRAPHIE

BEAUJARD P., 1983, *Princes et paysans. Les Tanala de l'Ikongo. Un espace social du sud-est de Madagascar*, Paris, L'Harmattan, 670 p.

BEAUJARD P., 1998, *Dictionnaire malgache-français. Dialecte tanala, Sud-Est de Madagascar avec recherches étymologiques*, Paris, L'Harmattan, 894 p.

CONSEIL CANADIEN POUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE (CCCI), CENTRE INTERNATIONAL MATCH, COMITÉ QUÉBÉCOIS FEMMES ET DÉVELOPPEMENT (Association québécoise des organismes de coopération internationale), 1992, *Un autre genre de développement : un guide pratique sur les rapports femmes-hommes dans le développement*, Ottawa/Montréal, 196 p.

DOMENICHINI-RAMIARAMANANA B., 1983, *Du Ohabolana au Hainteny. Langue, littérature et politique à Madagascar*, Paris, Karthala, 661 p.

FEE S., 2000, « Introduction », *Taloha*, n°13, p. 13-38.

- FIKAMBANAN'NY MPIKABARY ETO MADAGASIKARA (FIMPIMA), 2009a, *Ambarion-kabary. Boky 1*, Antananarivo, FIMPIMA, 162 p.
- FIKAMBANAN'NY MPIKABARY ETO MADAGASIKARA (FIMPIMA), 2009b, *Tantara sy kabary*, Antananarivo, Impr. 2000, 198 p.
- GASSTSAR H., 2005, *Faka sy kolo mikabary. 21.3*, Antananarivo, Impr. 2000, coll. « Vina Gassy Bio », 133 p.
- GUEUNIER N. J., 2004, *Mélanges en l'honneur de Nicole Gueunier, textes réunis par N. Rossi-Gensane*, Tours, Publications de l'Université François Rabelais, p. 273-298.
- HARING L., 1992, *Verbal Arts in Madagascar. Performance in Historical Perspective*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 242 p.
- HOULDER J. A., 1960, *Ohabolana ou proverbes malgaches*, Tananarive, Impr. luthérienne, 216 p.
- KEENAN E.O., 1974, *Conversation and Oratory in Vakinankaratra, Madagascar*, University of Pennsylvania, XV-337 p.
- MICHEL-ANDRIANARAHINJAKA L. X., 1986, *Le système littéraire betsileo*, Fianarantsoa, Ambozontany, 993 p.
- OTTINO P., 1993, « Les discours oratoires et les "joutes de paroles" hainteny », *Études océan Indien*, n°15, p. 93-104.
- RAHARINJANAHARY L., 1996, *Joutes poétiques et devinettes des Masikoro du Sud-Ouest de Madagascar*, Paris, L'Harmattan, 145 p.
- RAHARINJANAHARY L., VELONANDRO et alii, 1996, *Proverbes malgaches en dialecte masikoro*, Paris, L'Harmattan, 323 p.
- RAHARINJANAHARY L. & RAZANABAHINY V., 1998, « Un pays où il est interdit de rire aux femmes », dans *Raki-pahalalana. Hommages au Professeur Siméon Rajaona*, Fianarantsoa, Ambozontany, p. 296-309.
- RAHARINJANAHARY L. & RASOARINAIVO N. H. L., 2000, « Quelques aspects des conditions de vie des femmes en pays betsimisarakana. Cas de Beforona », *Taloha*, n°13 p. 195-218.
- RAHARINJANAHARY L. & RANDRIAMAHALEO T., 2011, « Essai d'analyse en genre de la gouvernance : place et rôle des femmes au sein des collectivités territoriales et des politiques publiques locales. Cas de quelques régions, districts et communes à Madagascar », Actes du colloque international *Genre et gouvernance*, Île Maurice, 17-19 novembre 2009, Alizés, Université de La Réunion, Faculté des lettres et des sciences humaines, p. 192-209.
- RAHOLDINA RANAIVO H., 2000, *Ny fikabariako. Torolalana ho an'izay te hahay hikabary*, Antananarivo, SME, 130 p.
- RAISON-JOURDE F., 1991, *Bible et pouvoir à Madagascar au XIX^e siècle*, Paris, Karthala, 840 p.
- RAKOTOJAONA H. A., 2003, *Handeha hikabary*, Antananarivo, Trano Printy Fjkm Imarivolanitra, 68 p.
- RAVOLOLOMANGA B., 2000, « La dignité de la femme tanala », *Taloha*, n°13, p. 66-99.
- RAZAFIMBELO L., 2011, « Espace politique et genre à Madagascar : une autre approche », Actes du colloque international *Genre et gouvernance*, Île Maurice, 17-19 novembre 2009, Alizés, Université de La Réunion, Faculté des lettres et des sciences humaines, p. 56-83.
- MINISTERAN'NY MPOININA [MINISTÈRE DE LA POPULATION], 2003, 2015, *Politikam-pirenena ho fampivoarana ny vehivavy. Hisian'ny fampandrosoana mifandanja eo amin'ny lahy sy vavy. Famintinana (Résumé*

exécutif), Antananarivo, UNFPA [Politique nationale de promotion de la femme pour un développement équilibré homme-femme. Résumé], 33 p.

ROUBAUD F., 2000, *Identités et transition démocratique : l'exception malgache ?*, Antananarivo/Paris, Tsipika/L'Harmattan, 254 p.

SOCIÉTÉ DES LECTEURS DE JEAN PAULHAN, 1982, *Cahiers Jean Paulhan 2. Jean Paulhan et Madagascar*, Paris, Gallimard, 424 p.

TOURÉ Z., 2009, *Profil genre de l'Union des Comores*, Banque africaine de développement/Fonds africain de développement.

NOTES

0. La bibliographie relative à l'approche genre est abondante. Je signale un manuel encore très utilisé dans l'opérationnel à Madagascar (voir CCCI *et al.*, 1992). En 2000, le Bureau d'appui aux initiatives genre et développement de l'Union européenne à Madagascar a rédigé une brochure intitulée *Genre et développement : initiation succincte*, qui donne les bases de cette approche. Il faut rappeler, par ailleurs, que cette approche prend ses racines en anthropologie, dans les années 1930, avec l'Américaine Margaret Mead et la notion de *sex social* ou *gender*.

1. L'approche genre et développement est différente, par exemple, de l'approche féministe, dénommée également approche « équité », de 1975 à 1985, qui revendique l'égalité des femmes avec les hommes dans le processus de développement, mais qui a été perçue comme féministe et occidentale dans certains pays du Sud.

2. J'adresse mes vifs remerciements aux différents *mpikabary* oratrices et orateurs qui ont bien voulu me rencontrer. Les discussions que j'ai eues avec chacune d'entre elles et d'entre eux ont permis la réalisation de cet article. Pour la communication au colloque, il s'agissait de Mmes Pascaline Rasamoeliharisoa, Hanitra Andriamboavonjy, Noro Andrianasolo (externe à l'association), MM. Herisoa Andrianaina Rakotojaona, Herinantsoina Raholdina Ranaivo (externe à l'association); pour cet article, Mmes Hanitra Andriamboavonjy, actuelle Présidente nationale, Violette Rabakomalala, responsable de section à Antananarivo, Harisoa Ravony et MM. Lalao Rabenandrasana, ex-Président national et Président d'honneur, Rabenalisoa Ravalitera, Vice-président actuel. D'autres personnes ont été pressenties, en concertation avec la présidente, pour être interviewées mais n'ont pas pu être joignables.

3. L'expression est de Raison-Jourde (1991), en remplacement du terme « caste », jugé peu conforme à la situation malgache, non identique à la situation indienne, pour dénommer les ordres statutaires du temps des royaumes malgaches, époque révolue, suite à la colonisation française (1895) : *Andriana* « nobles », *Hova* « roturiers », *Mainty enin-dreny* « Noirs-aux-six-mères », serviteurs royaux, considérés comme des « hommes libres », sous les royaumes malgaches, et *Andevo* « esclaves ». Mais cette structuration ancienne reste présente dans l'esprit de beaucoup de Malgaches actuels avec ses séquelles.

4. Voir également FEE, 2000.

5. En pays tanala, le groupe des *mpanjaka* (nobles) et celui des *anakandria* (roturiers) exercent conjointement leur pouvoir.

6. Ce qui signifie qu'on reconnaît implicitement aux hommes le droit de frapper les femmes qui ne sont pas enceintes.
7. On peut parler de « questions de genre » lorsque les membres d'une société sont conscients que telle situation relève du problème de genre. Si, par exemple, les faits que les femmes éventent les hommes pendant qu'ils prennent le repas ou qu'elles se contentent des restes du repas de leurs époux sont considérés comme normaux, il ne s'agit pas de questions de genre. Ils le seront à partir du moment où la société qui les vit les envisage comme des signes d'inégalité sociale.
8. Lors des mariages des personnes de ma génération, la soixantaine et plus, par exemple, les discours étaient simplifiés, je dirais à la limite « estropiés », ce qui n'est pas le cas des mariages de nos jours, sur les Hautes Terres malgaches où ces discours traditionnels sont devenus très importants et les orateurs, oratrices sont devenus des professionnels monnayés.
9. La brochure présente 64 portraits, elle n'est donc pas exhaustive ; l'association compte 1 598 adhérents et adhérentes.
10. Cf. *Tantara sy kabary*, une autre brochure de l'association (oct. 2009, p. 83), alors que *Ambarion-kabary* (p. 9) donne la période de 1988 à 1991.
11. Chiffre avancé, le 11 octobre 2004, par M. Herisoa Andrianaina Rakotojaona, président de l'Association.
12. Ce pourcentage est identique à celui du nombre de femmes enseignantes dans l'enseignement supérieur.
13. L'organigramme simplifié comprend le bureau central qui a son siège à Antananarivo, les sections ou *sampana* comme Mahajanga, Miarinarivo, Mahitsy, et les ramifications ou *rantsana*, comme la Caisse nationale de prévoyance sociale (CNAPS) ou IVATO-ECAR (Église catholique romaine) à Antananarivo.
14. Les anthropologues anglo-saxons le dénomment *bride price* ou « prix de la fiancée », mais il ne s'agit pas à proprement parler d'achat de la jeune fille. On parle de compensation aux tâches et responsabilités qu'elle a assumées au sein de sa famille.
15. J'exhorte, quant à moi, mes étudiantes, présidentes d'association de jeunes, à ne jamais plus s'excuser, *miala tsiny*, en tant que femmes pour la prise de paroles en tant que telle, mais garder cette dimension vis-à-vis de ceux ou celles qui pourraient prendre la parole, et, donc, à l'instar des hommes.
16. Ce passage se trouve dans l'ouvrage d'un *mpikabary* jeune, Raholdina Ranaivo (2000, 132). Je remercie l'auteur qui nous a gracieusement remis deux exemplaires de son ouvrage.

RÉSUMÉS

Traditionnellement, sauf dans des cas exceptionnels, les femmes malgaches n'avaient pas droit à la parole en public, dans des contextes formels comme le mariage ou le deuil, signe de l'honneur accordé aux hommes et celui d'un plus grand pouvoir de décision. Cette situation a changé

depuis une trentaine ou une vingtaine d'années environ : des femmes sont devenues des professionnelles du discours en public ou *kabary* dans ces contextes traditionnels. L'existence de ce type d'orateurs témoigne du dynamisme des femmes malgaches et d'un changement social induit par cette attitude. Mais les femmes oratrices n'ont pas fait l'objet d'une étude particulière. Le présent travail se propose de combler cette lacune et d'analyser ce phénomène sous l'angle de l'approche genre et développement. Cette approche, qui étudie les relations sociales entre les hommes et les femmes au sein d'une société donnée, vise à un rapport plus équilibré entre ces derniers. Elle considère les conditions de vie des femmes et leur situation. La prise de parole en public par les femmes relève de l'analyse de leur situation.

Cet article se rapporte aux femmes au sein de l'association Fimpima et au-delà, au statut des femmes dans la société malgache. Il rappelle brièvement dans un premier temps la situation des femmes en général dans le monde par rapport à leur position dans la sphère publique, avant de passer à la prise de paroles des femmes malgaches en public ou *kabary* dans un contexte traditionnel passé et présent. Il aborde ensuite la situation des femmes oratrices au sein de l'association.

Des entretiens avec les intéressées ainsi que d'autres personnes internes et externes à l'association, le fait d'avoir assisté à des cérémonies durant lesquelles certaines d'entre elles ont officié ont permis la réalisation de cet article.

Traditionally, except in exceptional cases, Malagasy women did not have the right to speak in public in formal events such as marriage or mourning, signs of honors granted to men and their greater power of decision. This situation has changed since about thirty or twenty years ago: women have become professionals in public speech or *kabary* in these traditional contexts. This type of speakers has emerged gradually and reflects the dynamism of Malagasy women and social change induced by this attitude. However, women who are recognized as speakers have not been the subject of special study and the present work aims at filling this gap and analyzing this phenomenon from the angle of gender and development approach. This approach, which explores social relations between men and women in a given society, aims to a more balanced relationship between the latter. It considers the living conditions of women and their situation. Speech by women falls within the analysis of their situation and the present study relates to women within the association Fimpima and beyond, to the status of women in Malagasy society. At first, this article briefly recalls the situation of women in general in relation to their position in the public sphere. Secondly, it describes the evolution of Malagasy women role in speech *kabary* during formal events in the past and at present time. At last, it will talk about the situation of women speakers within the association.

This article was written from discussions with interested people as well as with other internal and external persons to the association. Observations during ceremonies officiated by some of Malagasy women speakers completed these discussions.

INDEX

Index géographique : Madagascar

Thèmes : anthropologie (Afrique)

Mots-clés : genre, discours kabary, oratrices, femmes malgaches, changement social

Keywords : Gender, Kabary, Women Public Proclamation, Public Proclamation, Malagasy women, Social Change

AUTEUR

LALA RAHARINJANAHARY

Professeur

École normale supérieure, Université d'Antananarivo